

BULLETIN DES AMIS DE SCEAUX

I.S.S.N. 0758 - 8151



société d'Histoire Locale



nouvelle série n°15 1998

BULLETIN DES AMIS DE SCEAUX

Société d'histoire locale fondée en 1924

Nouvelle série n° 15 - 1998

SOMMAIRE

TRAVAUX ET RECHERCHES

- * Histoire de l'Ecole des garçons à Sceaux au XIX^e siècle
Jacqueline Combarous p. 3
 - * Le Loup de la Vallée
Renée Lemaître p.19
 - * Jean-Jacques Champin : deux oeuvres nouvellement
découvertes
Micheline Henry p.28
-

VISITES

- * Visite à Rambouillet le 11 octobre 1997
Micheline Henry p.30

IMAGES DU PASSE

- * Images du vieux Sceaux
Gabrielle Garapon p.40
-

EPHEMERIDES p.41

VIE DE L'ASSOCIATION

- * Assemblée générale 1998 p.44
- * Rapport d'activité
Jacqueline Combarous
- * In Memoriam p.49

BULLETIN DES AMIS DE SCEAUX

Revue annuelle

Directrice de publication : J. Combarnous assistée de F. Petit et de M. Henry
Composition et mise en page : France Genty
Impression : Tirage Express, Bourg-la-Reine
Rédaction et diffusion : **Amis de Sceaux**
Bibliothèque Municipale
7 rue Honoré de Balzac
92330 SCEAUX

Le Bulletin est servi à tous les adhérents

cotisation 1998 : 100 F individuelle
140 F par couple
200 F Bienfaiteur

AMIS DE SCEAUX :

Membres d'honneur : *Renée Lemaître, Erwin Guldner †*
Présidente : *Thérèse Pila*
Vice-Présidents : *Françoise Petit, Micheline Henry*
Secrétaire générale : *Elisabeth Fabart*
Secrétaire générale adjointe : *Jacqueline Combarnous*
Trésorière : *Fabienne Corbière*

Membre du Conseil d'Administration :

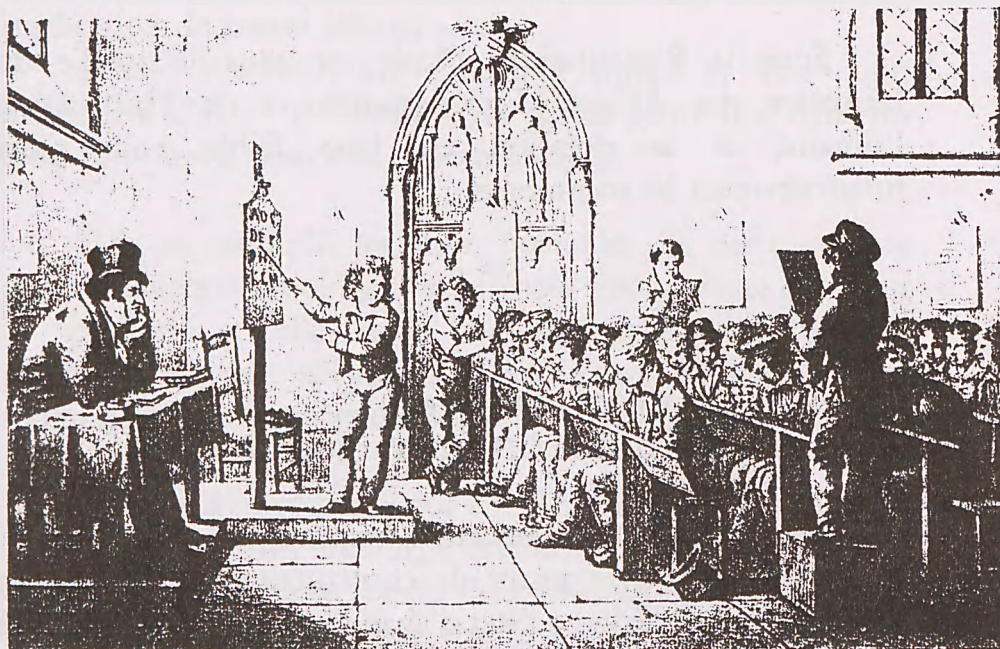
Claire Balland, Jeannette Beaugrand, Edmée Benoist de la Grandière, Marie-Thérèse de Crécy, Françoise Flot, Gabrielle Garapon, Jean-Luc Gourdin, Martine Grigaut, Geneviève Lacour, René Legrand, Renée Lemaître, Madeleine Loubaton, Marianne de Meyenbourg, Germaine Pèlerin, Jane Quentin, Monique Saunois, Anne-Marie Vallot.

Permanence de l'Association :

Le samedi de 14h à 17h en dehors des périodes de vacances scolaires, Salle du Fonds local de la Bibliothèque municipale.

TRAVAUX ET RECHERCHES

HISTOIRE DE L'ECOLE DES GARÇONS A SCEAUX AU XIX^e SIECLE



L'ENSEIGNEMENT MUTUEL

Vue d'une classe de la première Ecole Mutuelle ouverte à Paris, vers 1815,
dans l'ancienne chapelle de Beauvais.

Litho. de Marlet. (Communiqué par M. Paul Prouté).

A partir de 1789 la société française prend conscience que l'instruction est nécessaire pour former des citoyens. Cependant, les progrès vont évoluer de façon chaotique pendant une bonne quarantaine d'années et il faudra attendre la Monarchie de Juillet pour trouver dans les délibérations municipales des débats et des décisions qui aboutiront à la création d'une école primaire communale à Sceaux.

Les textes mentionnent un instituteur à la fin du XVIII^e siècle et les registres d'état civil de l'époque, montrent qu'une majorité de personnes à Sceaux savaient signer leur nom, ce qui nous prouve que la population dans son ensemble savait lire et écrire. Il y avait aussi une ou deux écoles privées dont l'une tenue par Claude-Nicolas Garnon, père du futur maire.

Sous l'Empire, le Concordat réserve le monopole de l'enseignement à l'Etat et on sait que les Frères de la Doctrine Chrétienne sont la seule congrégation à être autorisée à enseigner. Mais les faibles ressources de la commune en ce début de siècle ne permirent pas de créer une école digne de ce nom ; et les Frères ne furent installés à Sceaux que sous le Second Empire.

Sous la Restauration, l'école est sous la tutelle du Ministère des Affaires Ecclésiastiques et de l'Instruction Primaire, et sa dotation est trop faible pour aider financièrement les communes.

* * *
*

LES DEBUTS DE L'ECOLE PRIMAIRE SOUS LE REGIME DE LA LOI GUIZOT (JUIN 1833)

Les premiers changements significatifs se produisent après 1830 lorsqu'un projet de construction d'un bâtiment scolaire vise à remédier à l'état d'abandon dans lequel est laissé l'enseignement primaire à Sceaux. Comme le fait remarquer un élu, "les parents sont obligés d'envoyer leurs enfants à l'école de Fontenay-aux-Roses où ils échappent à toute surveillance sur le trajet d'une commune à l'autre."

Au mois de mars 1832, le maire Achille Garnon soumet aux élus le projet de construction d'un bâtiment devant servir à la fois pour accueillir le Corps de Garde, l'école et le logement de l'instituteur sur un terrain jouxtant l'église du côté nord. En fait, ce projet ne sera pas retenu sous prétexte qu'il aurait masqué le bas côté de l'édifice.

Seul, le Corps de Garde sera construit comme on peut le voir sur certaines estampes de l'époque. (1)

(1) Le corps de Garde était le local qui abritait les membres de la Garde Nationale. Celle-ci fut réorganisée par Louis - Philippe (Loi du 28 mars 1831) . Destinée à assurer le maintien de l'ordre, elle était recrutée parmi les citoyens âgés de vingt à soixante ans, payant l'impôt foncier. A Sceaux en mai 1831, la municipalité dressait la liste des citoyens qu'elle jugeait aptes à remplir cette fonction et projetait la construction d'un local digne de représenter l'ordre public. Ce Corps de Garde sera démoli en 1887 après l'installation du Commissariat de police dans l'aile ouest de la mairie

Après l'abandon du projet en novembre 1833, le temps presse. Au mois de juin, a été votée la loi Guizot, véritable charte de l'Instruction Publique. Selon cette loi, "toute commune est tenue d'entretenir une école pour les garçons où seront enseignés l'instruction morale et religieuse, la lecture, l'écriture, les éléments de la langue française et du calcul, le système des poids et mesures". Elle instaure pour les maîtres l'obligation du brevet élémentaire.

Ceux-ci recevront un traitement annuel et fixe - non inférieur à 200 F - et seront logés par la commune dans un local convenable pour eux et pour la classe.

Si la loi multiplie les écoles normales (2), elle n'instaure pas la fréquentation obligatoire. L'école n'est gratuite que pour les indigents ; elle reste confessionnelle bien que la participation des enfants à l'instruction religieuse reste soumise au désir du père de famille.

C'est dans ce contexte que M. Garnon propose de vendre à la commune "un bâtiment très convenablement disposé, dont il est propriétaire rue du Petit-Chemin et dont la valeur est estimée à 11 167 F, assez spacieux pour tenir la classe de l'école d'enseignement mutuel (3) de garçons et de l'autre, servir de logement à l'instituteur".

La commune est autorisée à en faire l'acquisition.

Cette maison, reconstruite et plusieurs fois modernisée, restera pendant tout le siècle le noyau de l'école de Sceaux, avec le bâtiment édifié un peu plus tard de l'autre côté de la rue pour les filles, et donnera son nom à notre rue des Ecoles.

Une série de décisions sont alors prises par les élus.

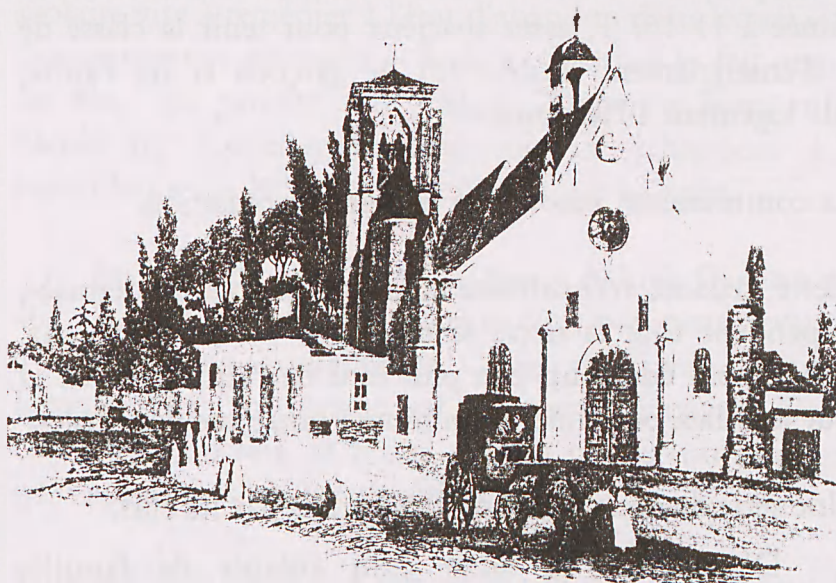
- Désignation de vingt cinq enfants de familles indigentes qui bénéficieront de la gratuité scolaire.

(2) La première école normale, destinée à la formation des maîtres, fut créée par Lakanal à Paris en 1794. En 1830, trente quatre établissements, plus ou moins "normalisés" existaient dans les départements. En 1833, Guizot leur donne une charte, fixant à deux ans le cours des études et impose l'admission des élèves par concours. Il faut se rappeler qu'une école normale pour jeunes filles a été installée dans le bâtiment de la mairie de Sceaux, entre 1880, quand Sceaux a perdu la Sous-Préfecture, et 1887, date à laquelle la municipalité s'y est installée.

Pour les autres enfants la contribution mensuelle est fixée à 2,50 F pendant les mois d'hiver et à 2 F seulement pendant les mois d'été.

- Choix d'un uniforme : les enfants devront porter un "calot grec" de couleur rouge, une blouse bleue avec une ceinture rouge et noire se joignant par une agrafe.
- Enfin, et le plus important sans doute, M. Plet, l'instituteur, trop âgé, est remercié. Il est remplacé par M. Morizot, "jeune homme actif et laborieux", qui reçoit l'approbation du "Comité d'instruction primaire".
- Création d'un cours du soir pour adultes.

Cette naissance d'une école moderne s'accompagne de quelques améliorations dans la ville : on construit des trottoirs rue Houdan, un abreuvoir près du lavoir public, sans parler du Corps de Garde qui, avec ses colonnes, donne un aspect nouveau à la place de l'église.



On voit bien le bâtiment du Corps de Garde avec ses colonnes et son drapeau".

L'Eglise de Sceaux en 1835.

(Supplément au Petit Atlas pittoresque de la banlieue de Paris gravé par Laguerrière)

(3) Voir page suivante : l'enseignement mutuel.

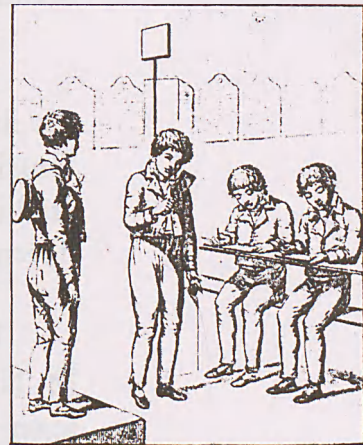
Le choix de l'instituteur n'est plus laissé au hasard. En effet, quand en août 1836, M. Morizot part pour Chartres, le choix de son remplaçant, M. Vaury, qui produit la pièce exigée par la loi Guizot, c'est à dire le diplôme du brevet élémentaire, est soumis à la fois au Comité local de surveillance de la commune et au Comité supérieur d'arrondissement, qui donnent leur avis favorable.

LA GRATUITE

Le 24 août, les élus votent la gratuité pour tous les élèves ; ce principe, fermement proclamé chaque année au moment de la préparation du budget, ne sera jamais remis en cause, malgré les faibles ressources de la commune. (4)

L'ENSEIGNEMENT MUTUEL

Ce nouveau système d'enseignement, destiné à alphabétiser le plus grand nombre d'enfants aux moindres frais et dans les délais les plus rapides, est apparu en Angleterre à la fin du XVIII^e siècle. Ce "monitoring system" prend en France le nom d'"Enseignement Mutuel", en ce sens que l'élève le plus capable devient le moniteur de ceux qui le sont moins.



ENSEIGNEMENT MUTUEL
Moniteurs et élèves.
Tiré d'un Manuel du temps.

Tous les élèves de l'école sont réunis dans une salle unique sans cloisons. Les élèves assis sur de longs bancs munis de pupitres, travaillent à l'aide d'ardoises ; ils disposent de tableaux noirs pour les exercices oraux.

La chaire du maître est sur une estrade. Les enfants sont divisés en groupes diversifiés selon l'état de leurs connaissances et des matières d'études. Les structures pédagogiques, très codifiées, définissent le programme découpé en huit degrés hiérarchisés appelés "classe". D'où la classe de lecture, d'écriture, d'arithmétique, la première classe dans chaque matière étant celle des débutants, la huitième celle de l'achèvement du cursus scolaire. Les moniteurs sont

(4) Notons que la gratuité n'est devenue générale en France qu'avec la loi de Jules Ferry de 1881.

choisis dans la huitième classe de chaque discipline et prennent en charge des groupes d'élèves selon les techniques qui leur ont été enseignées par le maître qui assure la coordination de l'ensemble. Un moniteur général de l'ordre est spécialement chargé de la discipline. Il dirige les prières au début et à la fin de chaque demi-journée. (Extrait de l'Histoire mondiale de l'éducation de 1815 à 1945, tome 3, l'Enseignement Mutuel).

Les écoles mutuelles ont fonctionné en France jusqu'en 1867. Elles furent combattues par les congrégations enseignantes qui jugeaient leur niveau médiocre. Mais ce système était conçu pour permettre à de nombreux enfants de s'instruire vite et par une aide réciproque, à une époque où le recrutement des maîtres demeurait insuffisant.

C'est cet enseignement que va pratiquer M. Vaury à Sceaux.

Mais le nombre d'élèves augmente peu à peu suivant l'évolution de la population de la commune. La charge de l'instituteur devient de plus en plus lourde et le bâtiment vieillit. En 1855, il devient nécessaire de reconstruire l'école devenue trop petite et dont la charpente est pourrie.

Un projet est demandé à l'architecte de la commune, M. Naissant, qui prévoit un agrandissement pour pouvoir loger deux classes, ainsi que des améliorations pour créer de meilleures conditions de confort et d'hygiène. Mais ce projet jugé trop coûteux et peu satisfaisant, sera abandonné au profit d'un autre, plus radical et plus ambitieux. Le vieux bâtiment de M. Garnon sera en effet démoli, et sur son emplacement, une école plus grande et plus moderne sera construite, grâce à l'acquisition de la propriété voisine, qui appartenait à la famille Osselet.

Cette construction dont nous avons connu les vestiges il y a une dizaine d'années encore, durera environ cent trente ans et abritera, au début de ce siècle, la crèche municipale.

Elle comportait deux portes cintrées avec un imposte et plusieurs "croisées" dont une "croisée d'aspect pour les lieux d'aisance" située dans la cour. On profite du chantier de construction pour reconstruire le mur de soutènement sur la

rue du Petit-Chemin. On se souvient en effet que dans les années 80 encore, pour accéder au jardin surélevé par rapport à la rue, il fallait grimper quelques marches. Ce vieux bâtiment a été démoli en 1989 et remplacé par une résidence construite par l'Office d'H. L. M.



Cet ancien bâtiment de l'école
qui abritait en 1938 la consultation de la P.M.I.
porte inscrit dans deux cercles sur la façade le sigle R. F. Coll. part.

PRISE EN CHARGE DE L'ECOLE PAR LES FRERES DES ECOLES CHRETIENNES, SOUS LE REGIME DE LA LOI FALLOUX (15 MARS 1850).

Cette loi établissait dans l'enseignement primaire et secondaire le principe de la liberté que ne reconnaissait pas le décret napoléonien de mars 1808 sur l'Université (5). Elle donnait ainsi des avantages à l'enseignement confessionnel et congréganiste en mettant fin au monopole de l'Etat sur l'enseignement. et elle va permettre de meilleures conditions d'enseignement pour les garçons à Sceaux.

Selon le témoignage de Louis-François Bonnafous, curé de Sceaux de 1837 à 1848, dans son rapport sur l'état religieux de la paroisse de Sceaux en 1838, "l'école communale de

(5) Cette loi donnait à l'université le monopole de la formation des maîtres.

garçons, où l'on fait l'enseignement mutuel, compte, à terme moyen 30 enfants. Le maître est un jeune homme dont la vie est honorable, les sentiments chrétiens. Secondé par les parents et avec une autre méthode, il obtiendrait sans doute de meilleurs résultats. Son école est comme celles que j'ai vues partout, sans influence morale."

A cette appréciation sévère, on peut répondre que les parents des enfants qui suivaient l'enseignement mutuel étaient peut-être ceux qui suivaient les cours du soir pour adultes, et qu'ils étaient peu aptes à seconder leurs enfants.

Au mois de mai 1857, les effectifs scolaires des écoles communales sont les suivants; outre les cinquante garçons de la classe de M. Vaury :

- 140 enfants admis à l'asile (école maternelle)
- 130 jeunes filles aux classes des Soeurs de Saint André
- 48 adultes ont fréquenté la classe du soir pendant l'hiver.

De leur côté, les trois frères des écoles chrétiennes, qui ont été installés à Sceaux en 1854 à l'initiative du baron Cauchy, reçoivent quarante cinq à quarante huit garçons en moyenne.

Le changement qui va intervenir est dû à la conjonction de deux causes ; d'une part, la fatigue de l'instituteur qui est obligé de donner des leçons particulières pour arrondir son maigre salaire, et qui se plaint en outre que la charge d'instituteur unique outrepassse ses forces, malgré le système de l'enseignement mutuel. D'autre part, la maison occupée par les Frères vient d'être vendue et le bail d'habitation, qui expire le 1er avril 1858, ne sera pas renouvelé. (On sait que l'aménagement de ce local avait coûté "20 000 F aux personnes charitables qui avaient installé les frères à Sceaux", dont 13 000 F payés par le seul baron Cauchy.) (6)

(6) Le baron Cauchy, mathématicien célèbre, est mort à Sceaux dans sa maison, située dans l'enceinte du lycée Marie-Curie en 1857. Il contribua grandement aux oeuvres charitables de la commune.

Le maire M. Guyon conçoit alors un projet ingénieux, celui de substituer à l'instituteur Vaury les trois frères pour diriger l'école et enseigner. Ils ont depuis longtemps bonne réputation et leurs méthodes pédagogiques sont efficaces : groupes de niveau par matière, fiche suivant l'élève pendant sa scolarité, travail de groupe, méthodes modernes bien supérieures à l'enseignement mutuel.

Ce projet devait permettre à la commune de faire l'économie d'un second instituteur devenu indispensable pour accueillir de toute façon les quarante cinq élèves des Frères si ceux-ci étaient contraints au départ. Car le maire comptait bien que "les mêmes personnes charitables" continueraient de rémunérer au moins l'un d'entre eux. "Pour les deux autres, la commune supporterait un traitement de 1 200 F avec le soutien "attendu" de M. de Trévisse et de M. Vandermarq. (7)

En réponse à la demande du maire, le frère Philippe (8), supérieur général de la congrégation des Frères des Ecoles Chrétiennes, donne son accord dans une longue lettre détaillée. M. Guyon présente alors son projet aux élus lors de la séance du 10 mai 1857. Mais la proposition prend ceux-ci au dépourvu, et se trouve rejetée par huit voix contre sept.

Trois semaines plus tard, l'idée a fait son chemin dans les esprits. Le maire présente à nouveau son projet, plus habilement sans doute. En effet pendant ce laps de temps, est survenu le décès du baron Cauchy, ce qui va inspirer à M. Guyon des paroles très convaincantes : *"Aujourd'hui qu'il n'est plus et que son éloge est dans toutes les bouches, dans toutes les feuilles publiques, je puis en parler avec moins de réserve... M. Cauchy entrevoyait avec bonheur le moment où les Frères pourraient être mis en possession de l'instruction primaire.... Ces prévisions étaient permises à celui qui a tant contribué à introduire dans la commune les bonnes Soeurs de Saint-André si froidement accueillies d'abord et aujourd'hui si généralement appréciées"*. Il poursuit sa plaidoirie en faisant valoir que si *"l'Empereur a rendu à M. Cauchy sa chaire et son traitement, (Cauchy, légitimiste, s'était exilé*

(7) Propriétaire du château des Imbergères et maire de Sceaux.

(8) Le frère Philippe Bransiet, général de l'ordre de 1838 à 1874 développa beaucoup les activités de l'ordre, tant dans les collèges et les écoles que dans les activités périphériques (cours d'adultes et patronage).

pendant la Monarchie de Juillet), *la commune ne peut pas abandonner l'Institution des Frères qu'il a si généreusement installés à Sceaux*".

Ce projet est finalement adopté à l'unanimité trois semaines après avoir été rejeté. Il n'y avait eu aucune opposition systématique de la part des élus, mais seulement de la perplexité devant la complexité des chiffres présentés.

Par la même occasion, M. Guyon proposait de nommer l'instituteur Vaury secrétaire de la mairie, fonction qui était mieux payée et semble-t-il moins éprouvante que celle d'instituteur.

Ce projet une fois adopté va se réaliser intégralement. Les Frères resteront en charge de l'enseignement communal de 1857 à 1880 environ. Il faut en effet attendre 1878 pour qu'apparaisse un début de polémique au sein du conseil municipal au sujet de l'enseignement des Frères et des Sœurs. Mais tout au long de ces années, celui-ci recevra régulièrement l'approbation des élus. En septembre 1867 notamment, on peut lire : "*Considérant qu'il existe dans la commune de Sceaux une école communale de filles dirigée par les Sœurs de Saint-André ou de la Croix et une école communale de garçons dirigée par les Frères, ces deux écoles subviennent d'une manière satisfaisante aux besoins de la commune*".

Notons en outre le fonctionnement régulier d'une classe d'adultes dans les locaux de l'école des garçons. La fréquentation de ces cours du soir auxquels, semble-t-il, seuls les hommes participaient, était gratuite. Mais en 1868, une indemnité est demandée à l'Etat pour faire face à cette dépense, ainsi que pour le recrutement d'un professeur de dessin.

Le traitement des instituteurs et des institutrices est régulièrement augmenté pour répondre à leurs réclamations motivées par la cherté persistante des vivres. Sur le budget de 1877, les salaires des Frères sont inscrits globalement pour 3 400 F, celui des Soeurs pour 2 000 F, alors que la directrice de l'asile touche 600 F et son adjointe 400 F annuels.



L'école des Frères. Peinture de Bonvin entre 1866 et 1873

LA PROGRESSION VERS L'ECOLE LAIQUE

En mars 1878 Michel Charaire devient maire de Sceaux. (9) C'est à cette époque que se manifeste le désir de changement vers la laïcité au sein du conseil municipal.

Déjà en 1867, Victor Duruy alors ministre de l'Instruction Publique de Napoléon III, en rendant obligatoires les écoles de filles et en introduisant l'enseignement de l'histoire et de la géographie, avait rencontré l'hostilité du parti clérical.

Cinq ans plus tard en 1872, un "Comité catholique" s'était créé à Paris pour défendre les intérêts religieux "si menacés de nos jours". Parallèlement, on avait vu naître à Sceaux un "Comité catholique du canton de Sceaux", qui comptait parmi les membres de son bureau le marquis de Trévisse, ainsi que M. Eugène de Margerie qui possédait une propriété au sud de la rue des Imbergères. Leur action très militante visait entre autres buts à *"sauvegarder la liberté d'enseignement dans nos écoles primaires et dans nos institutions secondaires, enfin à agir sur les élections"*.

C'est dans ce climat tendu qu'au mois de juin 1878, un vœu est présenté par Léopold Auguste, conseiller général et conseiller municipal de Sceaux, au nom de neuf de ses collègues ; il est demandé que les Frères et les Soeurs qui sont chargés des écoles primaires de Sceaux soient remplacés dans le plus bref délai ou au plus tard pour la rentrée des classes (c'est à dire au mois d'octobre suivant) par des instituteurs laïques. Ce vœu est adopté à la majorité des voix contre une et un bulletin blanc. Par la même occasion, est exposé un grief contre les Soeurs à qui l'on reproche d'avoir installé dans les bâtiments communaux un pensionnat payant de jeunes filles.

Le maire est invité à fermer le pensionnat dans les plus brefs délais.

Michel Charaire demande effectivement aux Soeurs que le pensionnat soit libéré aux vacances de Pâques 1879.

(9) M. Charaire accomplira deux mandats de maire, de mars 1878 à février 1879 et de 1887 à 1900.

COMITÉ CATHOLIQUE

DU CANTON DE SCEAUX

Noli vinci a malo, sed vince in bono malum.
(*Epist. S. Pauli ad Rom. ch. xii. § 21.*)

Fontenay-aux-Roscs, 29 janvier 1872.

MONSIEUR LE CURÉ,

Il y a quelques mois un Comité catholique s'est fondé à Paris pour la défense des intérêts religieux si menacés de nos jours.

Mais ce Comité, dont nous avons l'honneur de vous adresser les circulaires, ne peut exercer une action utile qu'autant qu'il sera en relation et en union intimes avec des Comités particuliers établis dans chaque canton.

Plusieurs arrondissements de la Capitale possèdent maintenant de ces Comités, le mouvement s'étend rapidement dans les départements, et l'on peut espérer que les hommes qui veulent l'ordre, avec et par la Religion, comprendront enfin que c'est de leurs efforts que dépend, avec l'aide de Dieu, le salut de notre malheureux pays.

Dès le mois d'octobre dernier, les catholiques du canton de Sceaux se sont réunis et ont fondé un comité cantonal dont vous trouverez ci-joint, le règlement. Il serait bien désirable que les autres cantons de la Seine suivissent cet exemple et que, dans quelques mois, les vingt comités de la capitale et les huit comités de la banlieue, solidement constitués, pussent être à même d'exercer une action véritablement utile.

C'est à vous, Monsieur le Curé, qu'il appartient de rechercher, dans votre paroisse, les catholiques zélés qui pourraient coopérer à l'œuvre commune.

Que quelques hommes dévoués se réunissent dans chaque canton, qu'ils se mettent en relation avec le

Comité de Paris, qu'ils fassent un appel pressant aux hommes de bonne volonté, dont le nombre est heureusement plus considérable qu'on ne le pense communément, et les Comités seront rapidement constitués.

Vous trouverez également, ci-joint, Monsieur le Curé, un exemplaire d'une pétition destinée à protester contre cet enseignement *obligatoire, gratuit, laïque*, que l'on veut nous imposer. Cette pétition due à l'initiative du Comité de Paris et sa première œuvre militante, a déjà reçu l'approbation expresse d'un grand nombre de NN. SS. les Evêques, elle se couvre de signatures et est un exemple de l'action considérable que les Comités sont appelés à exercer.

Nous espérons, Monsieur le Curé, que vos efforts seront couronnés de succès et que les catholiques de votre canton sentiront comme nous le besoin impérieux de s'unir pour résister aux ennemis de notre foi.

Agréez, Monsieur le Curé, l'hommage de nos sentiments respectueux et dévoués.

Le Président du Comité,

L. LALLEMAND, Avocat.

Les Membres du Bureau :

DUPONT, Trésorier, ancien maire de Vanves ;
FERDINAND ESNAULT, Secrétaire, à Issy ;
Marquis de TRÉVISE, au château de Sceaux ;
EUGÈNE DE MARGERIE, à Sceaux (à Paris, 21,
boulevard de la Tour-Maubourg).

Le Comité Catholique du Canton de Sceaux

Après sa démission au mois de février suivant, à l'occasion des nouvelles élections auxquelles avait participé tout le collège électoral, quatre conseillers qui n'étaient pas favorables au départ des congréganistes avaient démissionné. Les électeurs les avaient remplacés par des "partisans résolus de la laïcité".

LES LOIS DE JULES FERRY

Nous sommes au début de la III^e République. Jules Ferry devient ministre de L'Instruction Publique et, entre 1881 et

1886, fait voter plusieurs lois qui constituent une nouvelle charte de l'enseignement public. Celle de 1881 rend la **gratuité** obligatoire (rendons grâce à la municipalité de Sceaux qui la pratiquait depuis 1836) ! (10) La loi du 28 mars 1882 impose l'**obligation** ainsi que la **laïcité de l'enseignement** en substituant l'instruction civique à l'instruction morale et religieuse prévues par la loi Falloux.. Enfin, la loi de 1886 initiée par Jules Ferry mais que fera voter son successeur Goblet, pose que l'enseignement dans les écoles publiques doit être confié exclusivement à un **personnel laïque** (c'est à dire qui n'est pas cleric).

Cette loi consacrait en même temps la **liberté** de l'enseignement en l'entourant des garanties nécessaires.

A Sceaux en 1879, les élus devant la loi, votent à l'unanimité le départ des Frères et des Sœurs de l'école publique.

Quand en avril 1887, Michel Charaire est élu maire de Sceaux pour la seconde fois, sa proclamation ne laisse aucun doute quant à l'avenir qu'il conçoit pour l'école : "*...Quant aux écoles communales laïques, ma ferme volonté est de les faire prospérer. Aidé de vos conseils..., nous pourrons leur donner une nouvelle impulsion après leur "abandon calculé". Nous réunirons nos efforts pour faire disparaître cette division qui existe dans beaucoup de familles du pays et fait éloigner de nos écoles une trop grande partie des enfants des deux sexes; Nous ferons en sorte que ces derniers soient sous la protection de la nouvelle municipalité.*" (in. J.L.L. Séris, *Sceaux, la Cité moderne*, p. 33)

Des améliorations continueront d'être apportées au bâtiment de l'école, En 1880, on construit un préau couvert et un gymnase, financés avec l'aide du ministère. Nous pouvons d'ailleurs situer l'emplacement de ce gymnase car il avait un mur séparatif avec l'immeuble du 43 rue Houdan (où se tiendra plus tard le Bazar Florian.). En 1899 les effectifs

(10) La municipalité de Bourg-la-Reine a accordé pour sa part la gratuité en 1872.

scolaires à Sceaux sont les suivants :

Ecole des garçons : 95 enfants, en deux classes.
Un directeur et un instituteur
adjoint.

Ecole des filles : 90 enfants en deux classes.
Une directrice et une institutrice
adjointe.

Ecole maternelle : 130 enfants surveillés par une
directrice et une surveillante.

Outre les matières principales, on enseigne le chant, le dessin et la gymnastique.

Ces effectifs sont proches de ceux de 1857, excepté pour les filles (90 au lieu de 130) sans doute plus attirées par l'école confessionnelle des Sœurs.

Mais malgré des efforts dans le domaine de l'hygiène et du confort, notamment l'assainissement de la rue des Ecoles par la pose d'un égout et la mise en place d'une borne fontaine sur le trottoir face à l'école, la modernisation du logement de l'instituteur (l'instituteur-adjoint était logé ailleurs), les jours de l'école à cet endroit sont comptés. Le début du XX^e siècle voit en effet son transfert au coin de la rue Marguerite-Renaudin et de la rue des Imbergères, où de nouveaux bâtiments sont construits sur l'emplacement de la propriété du géomètre M. Troufillot. Dans la maison qui existe encore, sont logés les maîtres ; sur les 1 800 m² de terrain sont édifiées les classes et une cantine scolaire autour de la cour. Cet ensemble formera, avec l'école maternelle et l'école des filles voisines, le premier groupe scolaire de Sceaux.

Pour célébrer comme il convient l'importance de cette réalisation sur le plan social et politique, une distribution des prix grandiose fut organisée au mois de juillet 1907 et c'est le proviseur du lycée Lakanal en personne qui vint dans un très long discours, vanter les vertus du "Devoir et de la Liberté" à ces enfants dont certains étaient peut-être ses futurs élèves.

CONCLUSION :

Si l'histoire de l'école des garçons de Sceaux est en concordance avec l'évolution de la société française du XIX^e siècle, il ressort de cette étude que les municipalités successives, sans grands moyens financiers, ont su devancer les lois pour assurer, avant d'autres communes, le meilleur enseignement possible aux classes populaires et aux citoyens de Sceaux.

J. Combarrous
aidée pour les archives paroissiales par A.M. Vallot

Sources : Archives municipales - Registres des délibérations du conseil municipal
Archives paroissiales - Presbytère

Ouvrages : J. L.L. Sérès, Sceaux depuis trente ans (1882-1912)
L'histoire mondiale de l'éducation - P.U.F.
L'école primaire en France - A. Léaud et E. Glay, La cité Française, 1834

TRAVAUX ET RECHERCHES

LE LOUP DE LA VALLEE

Cet article est élaboré à partir d'une causerie présentée lors du Festival du Val d'Aulnay le 6 mai 1985 à l'occasion de la célébration du bicentenaire de la naissance d'Henri de Latouche

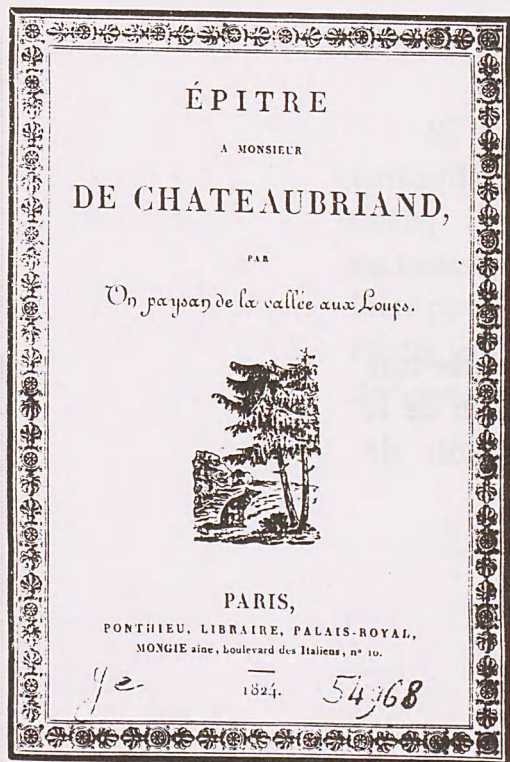


Portrait de Henri de Latouche
Cl Yves Aillet
Coll. Maison de Chateaubriand - Vallée aux Loups

Quand Latouche acquit en 1823 son petit ermitage d'Aulnay, c'était pour lui une maison de campagne où il venait seul passer les fins de semaine. (1) Parfois il y invitait ses amis, poètes et journalistes. Il écrivait, par exemple, à son ami Jal :

- "Voulez-vous venir à Aulnay, vous, Frédéric Soulié et quelqu'autre bon vivant. Lavons l'encre de nos mains dans la rosée des coquelicots !"-

Quelquefois l'invitation tournait mal, comme le jour où, son domestique étant absent, il essaya en vain de décommander Charles Nodier, Emile Deschamps et Alfred de Vigny qui errèrent tout un dimanche dans cette région à sa



recherche. Dans sa lettre d'excuse il parle de "l'épreuve de cette vallée des Martyrs". (2)

L'allusion à Chateaubriand est claire, on savait en effet dans les milieux littéraires que Latouche habitait en face de la "Vallée aux Loups", l'ancienne propriété de Chateaubriand. N'avait-il pas publié, peu après son arrivée, une "Epître à Monsieur de Chateaubriand par un paysan de la Vallée aux Loups !" (3) Aussi, quand il fut mis au ban du Cénacle Romantique pour son article "De la camaraderie littéraire" (4), où il dénonçait les manoeuvres de ses membres pour s'aider les uns les autres à se faire connaître, Alfred de Musset composa ce quatrain :

Il court, il se cache, il se couche
 Au fond de la Vallée aux Loups
 Sol où ses lauriers sont des houx.
 Dormez bien, Monsieur de Latouche ! (5)

De là à dénommer l'auteur, devenu misanthrope : "Le Loup de la Vallée" il n'y avait qu'un pas. C'est ainsi qu'il est désigné à Sainte Beuve par un de ses amis qui lui révèle l'identité de l'amant mystérieux de Marceline Desbordes-Valmore. Le critique était en train d'écrire un article sur ses poésies. Voici le passage de la lettre d'Ulric Guttinguer :

"Vous voilà donc, mon cher ami, dans les vers de Madame de Valmore, bien jolis par doux éclairs, étincelants dans l'obscurité. Vous y rencontrerez le Loup de la Vallée dont elle ne s'est pas encore réveillée, dit Madame Duchambge, (une de ses amies) et pour qui ont été exhalés tous ces beaux élans de passion désolée". (6) Sainte Beuve fut très étonné de cette révélation, il répondit "Je ne savais pas que c'était pour le loup que la colombe avait tant gémi." -

Et voici comment, plus tard, il décrit Latouche (7) " Il n'était pas beau, et il plaisait pourtant. Son esprit, sa grâce, sa distinction, suppléaient à ses défauts physiques. Le son de sa voix était flatteur, insinuant, il avait de la sirène dans la voix". Cette voix, Marceline Desbordes-Valmore va l'évoquer tout au long de sa vie dans de nombreux vers ; elle ne l'oubliera jamais.

Mais si elle a toujours caché soigneusement cette liaison (8) très tôt rompue, puis reprise et rompue à nouveau, elle se trahit dans le roman " L'atelier d'un peintre" où elle s'est incarnée dans la jeune héroïne. " Quel est ce loup ? " demande une coquette en voyant paraître Yorick dans l'atelier, à ce moment là "Tout redevint calme, jusqu'au coeur de la jeune fille, qui, cette fois eut remercié à mains jointes Yorick d'avoir mérité ce nom de loup, qui l'avait néanmoins fait rougir de tendresse offensée." (9)



Portrait de Marceline Desbordes Valmore
par Carrière - Musée de Douai

Marceline Desbordes-Valmore retrouva Latouche sur ses pas entourée de ses enfants ; il devint son conseiller littéraire et l'ami de la famille. Elle vint même au printemps de 1839 faire un séjour chez lui à Aulnay avec ses deux filles : Inès et Ondine.

Plusieurs poèmes du recueil : Adieux (10) furent inspirés par Ondine, frêle jeune fille de dix huit ans d'une intelligence

merveilleuse. Mais Marceline prit ombrage de cette affection qu'elle jugea excessive ; elle interdit à Ondine de le revoir et leurs relations furent bientôt brisées à jamais. Une des causes de ce revirement fut aussi l'irruption de Louise Breugnot, qui, abandonnée par Latouche, était venue se plaindre de lui à Marceline (11) ; celle-ci la recommanda à Balzac qui en fit sa "gouvernante" !

Latouche se retrouva plus seul encore après ce drame. C'est à ce moment là qu'une femme providentielle fit son apparition dans sa vie : Pauline Flaugergues. (12) Elle est poète, elle l'admire et lui consacrera le reste de ses jours, le soignant, après la mort de sa femme légitime en 1845, jusqu'à sa fin, en 1851.

Tel fut le sort de quelques brebis, victimes de la séduction du Loup de la Vallée. La dernière, la plus patiente et la plus dévouée, lui survécut vingt huit ans, vivant dans sa maison dont elle avait hérité, allant chaque jour prier et méditer dans la chapelle funéraire que l'on peut voir encore au vieux cimetière de Châtenay.

* * *
*

Mais à côté des victimes du Loup, évoquons maintenant les écrivains qui profitèrent de ses bienfaits mais dont l'ingratitude, réelle ou supposée, l'a tellement déçu qu'il finit par "s'enterrer dans les bois avec ses frères les loups", selon sa propre expression.

Et d'abord parlons du jeune Honoré de Balzac (13) presque ruiné, découragé, quand il vint trouver Latouche en 1825, pour le remercier du seul article favorable publié sur son roman : Wann Chlore - (14) Au cours de leur joyeuse et féconde amitié, les deux auteurs devaient écrire chacun un roman historique qui fera date dans leur oeuvre :

Balzac : Le Dernier Chouan ou la Bretagne en 1800

Latouche : Fragoletta ou Naples et Paris en 1799 (15)

Dans toutes les lettres qu'adressa Latouche à son jeune protégé, d'avril 1828 à mai 1829, que de phrases qui prouvent sa bonté bourrue, sa fraternité enjouée - (16)

Les invitations pressantes à venir à Aulnay figurent dans une quinzaine de lettres : "Venez donc, le toit de l'amitié vous attend" répète-t-il.

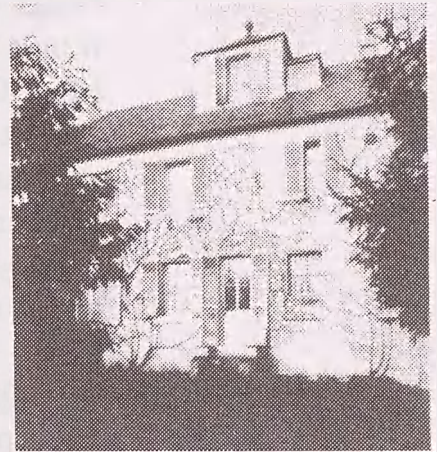
Je pense que c'est au cours d'un de ces séjours que Balzac découvre le bal de Sceaux qui lui inspirera la nouvelle qui porte ce nom. (17) Balzac devait apprécier ces visites, car par deux fois il propose un établissement commun. Latouche décline ainsi la première demande : "Je vais répondre à vos châteaux en Espagne par du bon sens, gare à la dégringolade ! Qui fera les provisions de l'établissement de deux personnes dans les bois, les lits, le déjeuner et le dîner des travailleurs, est-ce vous ? " (18) L'année suivante il répond à une semblable demande, qu'il ne peut lui offrir qu'un lit de sangle car il est souffrant et loge une garde-malade et il signe :

"Le pauvre malade de la Vallée aux Loups, Le pauvre loup de la Vallée malade".

Malade, Latouche l'est souvent, il paraît plus que son âge, son amertume s'accroît encore après sa rupture avec Balzac, peu après la publication du Dernier Chouan . Il avait prêté de l'argent, corrigé les épreuves, surveillé le lancement de cet ouvrage et Balzac se soucia fort peu de le rembourser. (19)

Mais il n'est pas découragé pour autant de son apostolat littéraire, et en 1831, il joue un rôle décisif dans l'orientation de la carrière de la jeune Aurore Dudevant. A la lecture de son premier roman : Indiana, signé George Sand (pseudonyme qu'il lui avait suggéré), il retarde son départ de Paris pour Aulnay afin de lui apporter un billet (20) où explose sa joie et sa fierté d'avoir découvert son talent. En examinant le dos du billet replié, on peut déchiffrer ces mots en tout petits caractères : "L'homme d'Aulnay l'a apporté lui-même ici" (21). C'est au 19, quai Malaquais que Latouche avait apporté ce billet, adresse de son ancien appartement qu'il lui avait cédé.

Mais plus tard, il décline une invitation de George Sand à Nohant dans une lettre tendre et triste où il l'appelle : "Mon cher et gentil camarade que j'aime". Elle finit ainsi " Adieu, mais je suis encore votre vieux hôte de la Vallée d'Aulnay, de la Vallée aux



Maison de Latouche
à Aulnay en 1982
Cl. P. Jahan



Georges Lubin
Editeur de la correspondance de
Georges Sand nous parle de
l'amitié de celle-ci avec Latouche.
Cl. M. Henry

Loups. Apportez lui un petit pot de beurre et surtout un roman de l'auteur d'Indiana" (22). Qui sait si en lisant cette lettre, George Sand n'a pas pensé que le petit chaperon rouge courait grand risque d'être mangé en apportant son roman, avec ou sans petit pot de beurre, au Loup de la Vallée ! ce fut peut-être sa prudence qui amena la rupture brutale de son amitié avec Latouche, car celui-ci tout à coup refusa de la revoir. (23)

Quand il revint à elle, dix ans plus tard, il s'était enfoncé de façon tragique dans sa solitude, et après qu'une attaque l'eut frappé il écrira à Emile Deschamps : "J'habite Aulnay, pour ne plus revenir à Paris. Je suis matériellement enterré dans les bois". Et à George Sand, à la suite d'une invitation à venir le voir : "J'irai vous offrir ma main au marchepied de votre carrosse (...) et puis je m'en retournerai hurler (bien bas) avec mes loups." (24) George Sand comprenait cependant que "cette âme n'était ni faible, ni lâche, ni envieuse. Elle était navrée, voilà tout."

Et pour montrer qu'il était aussi capable "d'un rayon de douce tendresse et de paternelle gaieté", elle cite dans un long article qu'elle lui consacra à sa mort en 1851 (25), le passage d'une des lettres qu'il lui avait adressées : " Si vous étiez venue l'autre jour à Aulnay, j'aurais montré à mademoiselle votre fille le groseillier blanc sous lequel elle se cachait et s'abritait quand elle avait quatre ans, et je lui aurais raconté que, lui demandant son avis sur la bonté des fruits de l'arbuste qu'elle avait à peu près dépouillé, elle ne me répondit que ceci : "Mène-moi sous un rouge".

Voilà qui humanise la déclaration suivante : "On n'est bien que dans les bois, amis, en présence des arbres noirs, au pied des pins dont les rameaux courbés par le vent imitent le bruissement des vagues. Je ne dirai pas que c'est là qu'il faut vivre (il ne faut vivre nulle part) mais c'est là qu'il faut mourir". (26)

Renée Lemaître



NOTES

- (1) Renée Lemaitre, Balzac et Latouche à Aulnay, une amitié littéraire, Bulletin des Amis de Sceaux, nouvelle série, n° 1, 1984 - ill. p. 36 - 44
- (2) F. Ségu, Un romantique républicain : H. de Latouche (1785 - 1851) Paris, Les Belles Lettres, 1931.
- (3) Epître à M. de Chateaubriand par un paysan de la Vallée aux Loups - Paris, Ponthieu, 1824 - in. - 8°, 23 p.
- (4) De la camaraderie littéraire, La Revue de Paris, Oct. 1829.
- (5) Cité dans F. Ségu, Un romantique républicain : H. de Latouche Ibidem.
- (6) Lettre d'Ulric Guttinguer à Sainte Beuve. juin 1838 in : Vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, Sainte Beuve inconnu. Paris, Plon, 1901.
- (7) C. A. Sainte Beuve, Causeries du lundi. M. de Latouche, 17 mars 1851, Tome III Garnier frères.
- (8) L'énigme du "jeune homme de Marceline" a intrigué bien des critiques, leurs nombreuses hypothèses sont résumées dans :
M. Bertrand, Les oeuvres poétiques de Marceline Desbordes-Valmore. Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1973 - Vol. II p. 727 - 73.
L'ouvrage suivant réfute toutes les hypothèses précédentes : Francis Ambrière, Le siècle des Valmore, Ed. du Seuil, 1987, 2 vol. ill.
La thèse de l'auteur est que la liaison de Marceline avec Latouche eut lieu en 1819, après son mariage avec Valmore.
- (9) Madame Desbordes-Valmore, L'atelier d'un peintre, Scènes de la vie privée - Paris, Charpentier-Dumont, 1833 - 2 vol.

- (10) Henri de Latouche, Adieux, poésies, Paris, Impr. de Lacour et Maistrasse, 1844 - in. - 12, VII - 364 P. -
- (11) Francis Ambrière, Le Siècle des Valmore. Vol I p. 545-561
Ibid.
- (12) La Morinerie, Pauline de Flaugergues - Revue littéraire et artistique, n° 53 et 54, août et sept. 1887 (Bibli. de l'Arsenal JO 20700).
- (13) Renée Lemaître, Latouche et Balzac.
Société Chateaubriand, Bulletin n° 28, 1985 p. 75-80
numéro spécial : Henri Latouche et son entourage
- (14) La Pandore 10 sept. 1825.
- (15) H. de Balzac, Les Chouans, Larousse, 1990
H. de Latouche, Fragoletta ou Naples et Paris en 1799,
Paris, Ed. Desjonquères, 1984.
- (16) H. de Balzac, Correspondance, textes réunis, classés et
annotés par Roger Pierrot, Paris, Garnier, 1960 T. 1
- (17) Balzac, Le Bal de Sceaux. Introd. et postface de Renée
Lemaître, ill. Sceaux, Sebmis, (122, rue Houdan), 1982 -
- (18) Lettre du 1er janvier 1829, H. de Balzac,
Correspondance Ibid.
- (19) Roger Pierrot, Honoré de Balzac, Fayard, 1994 p. 156-
158.
- (20) Lettre du 21 mai 1832, George Sand, Correspondance,
textes réunis, classés et annotés par Georges Lubin, Paris,
Garnier, 1966, T. II p.88.
- (21) L'autographe de ce billet est conservé à la Bibliothèque
Historique de la Ville de Paris. Fonds Sand G 4409.
- (22) Lettre du 11 août 1832, autographe à la B.H.V.P. Fonds
Sand G 4441.

- (23) Georges Lubin, Latouche et George Sand, Société Chateaubriand, Bulletin n° 28, 1985 p. 81-86.
- (24) Lettre du 19 septembre 1844, autographe à la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris. Fonds Sand G 4417.
- (25) George Sand a consacré à Latouche un long article nécrologique publié dans Le Siècle (18, 19, 20 juillet 1851) cet article a été repris dans H. de Latouche, Vallée aux Loups, Michel Levy, 1867 - Dans "Histoire de ma vie", elle lui consacre plusieurs passages.
- (26) Lettre du 20 janvier 1845, George Sand, Correspondance. Ibid.

Signalons aussi une réédition en fac similé des oeuvres de Latouche, ed. M. Levy frères 1867-1875. Henri de Latouche. Oeuvres complètes [Préface de Charles de Comberousse]. Genève : Slatkine, Paris : diffusion Champion 1980 - 4 vol. ISBN 2.051000934 800 F

TRAVAUX ET RECHERCHES

Jean-Jacques Champin
deux oeuvres nouvelles non répertoriées

Découverte de deux oeuvres non répertoriées au catalogue de Jean-Jacques Champin (1796-1860), artiste scén qui avait fait l'objet d'un numéro spécial de notre Bulletin en 1988 :

- "PRES DE TOULON" barque et voilier près de la falaise
Lavis de sépia sur légers traits de crayon, réhauts de gouache blanche.
Signé en bas à droite à l'encre et situé au crayon dans le ciel
97 x 137

Coll. part.



Entrée de port

- ENTREE DE PORT : plusieurs barques animées de silhouettes et grands voiliers devant un paysage de falaises plus calcaires que granitiques qui évoqueraient une côte normande plus que bretonne comme on le laisse supposer actuellement.

Daté de 1834, année où l'artiste réalise plusieurs oeuvres sur les côtes, destinées à être intégrées dans les "Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France" que le Baron Taylor est entrain d'élaborer avec Charles Nodier.

A droite , au premier plan, un phare et une tour d'entrée de village en bordure de mer. Sur la falaise, une petite chapelle, technique inhabituelle : peinture sur papier collé sur carton dans un camaïeu de brun.

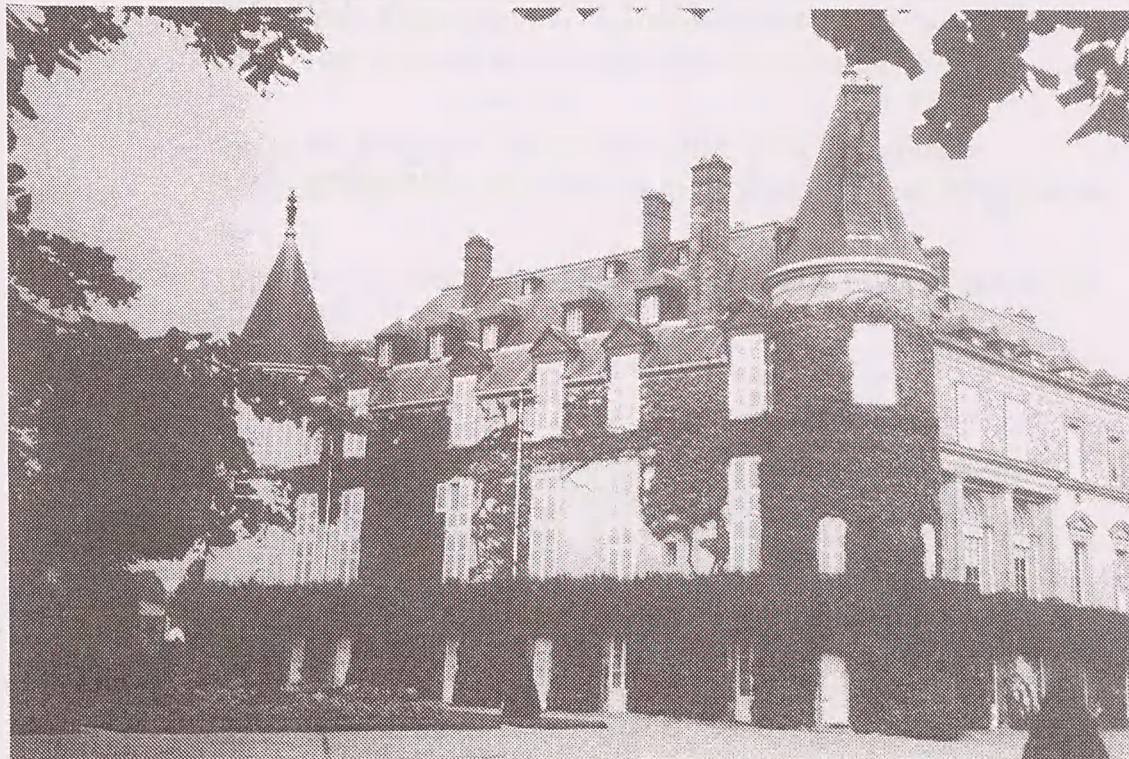
Signé et daté en bas à droite. 160 x 280

Coll. part.

Micheline Henry

VISITE A RAMBOUILLET LE 11 OCTOBRE 1997

Les Amis de Sceaux ont choisi de se retrouver en cet automne dans un lieu cher au richissime duc de Penthièvre : le château de Rambouillet.



Château de Rambouillet
Cl. M. Henry

La visite commence par "La Laiterie".

Louis XVI admirait depuis longtemps le château de Rambouillet qui appartenait alors au duc de Penthièvre. Il appréciait la somptuosité du parc et rêvait des chasses royales qu'il pourrait y organiser. Toutefois les finances du royaume largement entamées pour les besoins de la guerre d'Indépendance américaine ralentissaient son enthousiasme et ce n'est qu'en 1783 qu'il put se rendre acquéreur de la propriété de son cousin.

Il aurait alors souhaité que le château agréât à la reine et il l'amena le visiter plein d'espoir. Marie-Antoinette, dès sa descente de voiture, à la vue des deux tours conjuguées aux

traits médiévaux du château se serait exclamée "Que deviendrai-je dans cette crapaudière gothique ?".

Louis XVI s'ingénia alors à imaginer un bâtiment qui lui rappelât son hameau de Versailles. C'est à un protégé du comte d'Angeviller, l'architecte J. J. Thévenin que le roi confia le soin de construire une laiterie dans un site ombragé, charge à lui de concevoir une construction classique aux murs épais susceptibles de retenir la fraîcheur à la température requise pour les produits laitiers. Thévenin édifia un temple rectangulaire à la fois modeste et massif, en grès d'aspect triste, dont la façade était juste ornée de colonnes toscanes et d'un fronton cintré dans lequel le sculpteur avait inséré une vache et son veau !

En Juin 1787, Louis XVI conduisit Marie-Antoinette à Rambouillet sous le prétexte d'une fête. La voiture s'arrêta devant une grille ouverte et la reine fut conduite dans l'aile circulaire de gauche, pièce réservée aux chasseurs, masquée pour l'occasion par une haie de végétation. Elle pénétra dans une rotonde traitée à l'antique. Il s'agissait d'un **pavillon de repos** ; les murs de pierre étaient agrémentés de grisailles en trompe l'oeil : chérubins à fossettes bondissant, se culbutant dans le foin, montant des chèvres, ou se chauffant autour d'un feu de bois. On expliqua à Marie-Antoinette, qu'il s'agissait des "Quatre saisons" exécutées par Piat-Joseph Sauvage. Le motif du bélier apparaissait à plusieurs endroits, il faisait allusion au troupeau de moutons mérinos que le roi avait fait venir à pied de Ségovie, voyage qui avait demandé plus de trois mois, destinés à fournir de la belle laine blanche supérieure à celle obtenue à partir des moutons français. (La bergerie nationale de Rambouillet s'applique encore aujourd'hui à conserver la race). C'était le grand ébéniste Georges Jacob qui avait réalisé le mobilier en acajou, bois qui rappelait le bronze employé dans les meubles d'Herculanum et de Pompéi récemment fouillés. L'artiste s'était attaché à entourer les pieds des chaises de pampres de vigne inspirées de la treille de la reine à Trianon ; les fauteuils, eux, prenaient la forme de X des sièges curules des sénateurs romains. Ce mobilier a été hélas dispersé, nous n'avons donc pas tous les éléments pour imaginer le salon dans son état initial, mais les allégories de Sauvage étonnent encore par la virtuosité de leur traitement.

La reine sortit du pavillon de repos, la haie de verdure avait disparu, devant elle apparaissait alors "La Laiterie" sur laquelle Louis XVI avait tant misé pour la conquérir. Sa sévérité néoclassique, son sol en marbre blanc, ses statues de bergères vêtues à l'antique occupées à traire, à faire du beurre, à tondre les moutons... ne la séduisirent guère. Marie-Antoinette aimait le divertissement certes, mais cette pièce éclairée par un seul oculus percé au centre du dôme ne lui parut pas propre à la gaieté.

Aujourd'hui le sol de marbre à dessins et le grand guéridon au centre installés sous Napoléon n'ajoutent rien à l'ensemble.

Deux grandes portes gris bleu ornées de couronnes de feuilles de chêne s'ouvraient sur une pièce au plafond à caissons qui est le coeur de la laiterie. En effet Pierre Julien avait déployé là toute son imagination. Au fond d'une grotte artificielle, alors très à la mode, il avait transformé la chèvre Amalthée, qui avait nourri Zeus sur le mont Ida d'après la mythologie grecque, en une gracieuse nymphe se masquant pudiquement la poitrine et appuyée sur une chèvre aux longs poils, visiblement assoiffée.



Amalthée P. Julien
Cl. M. Henry

Les Amis de Sceaux étaient bien placés pour apprécier ce groupe de sculpture, qu'ils connaissaient depuis longtemps par une copie au fond de la pièce d'eau derrière le Petit Château, dans un écrin naturel de verdure. Ici dans ce cadre créé de toutes pièces, sa blancheur éclatait. La conférencière parlait des bouches d'eau froide qui alternaient avec des jarres autour de tables rondes situées le long des murs, placées là pour évoquer les repas frugaux tirés des produits de la nature... Le jeu était très goûté par la haute société, témoin le fameux dîner évoqué par Elisabeth Vigée-Lebrun, avec femmes en tunique, hommes couronnés de laurier, odes à Bacchus chantées...

La mode des grottes associées aux nymphes, aux bergères, se

répandait dans les jardins, mais l'originalité de celle de Rambouillet consistait à être voulue comme le point focal de l'axe principal à l'intérieur du pavillon de marbre et de grès, comme le fait remarquer Johannes Longuer dans le livre de Madame de Lorme "Pavillons et Fêtes sous l'Ancien Régime". Marie-Antoinette n'avait pas ressenti cette laiterie comme un lieu de loisir et n'y vint que fort peu, mais de toute façon lorsque Pierre Julien vit sa grotte s'achever, les émeutes commençaient à gronder dans la capitale.

Du service de porcelaine créé pour la laiterie par J. J. Lagrenée attaché à la manufacture de Sèvres, (vases, bols, tasses, soucoupes, plats décorés de veaux et vaches, seaux à lait peints en sépia noir ou brique avec des touches de jaune mais délibérément sans or pour respecter la sévère unité artistique du lieu), il ne nous sera rien dit.

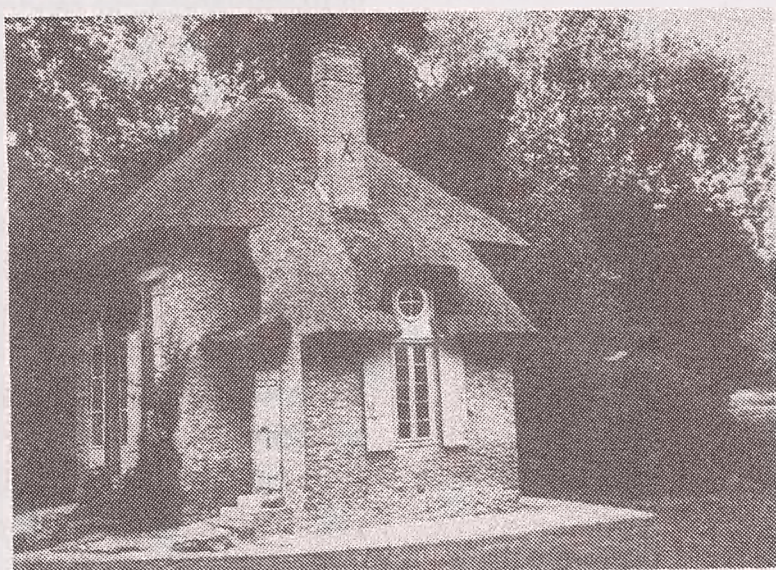
On quitte la laiterie et on traverse ce qui fut un moment le parc anglais dessiné au XVIII^e siècle. On aimait alors, dit-on la nature libre ; en fait il s'agissait d'une nature soignée, contrôlée, guidée, peuplée de petites rivières artificielles.

Le parc s'étend encore sur mille hectares, il se prête aux "fabriques".

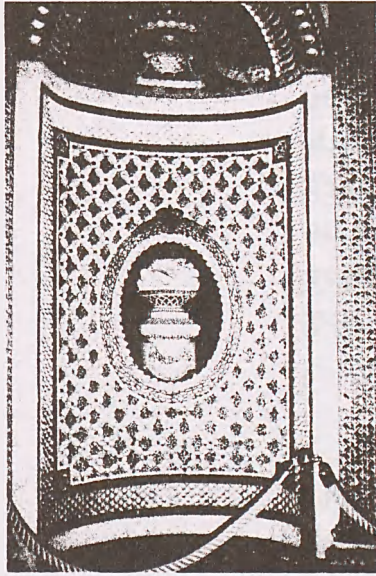
Nous cheminons dans ce site vallonné aménagé par Hubert Robert. On aperçoit un kiosque chinois au charme capricieux, proche de celui de Bagatelle.

Nous nous dirigeons vers l'ornement principal du parc : la chaumière des coquillages. Rien dans ce petit bâtiment rustique fait de rondins assemblés ne permet d'imaginer qu'il a été commandé par un des hommes les plus riches de France, petit fils du roi soleil et fils du comte de Toulouse : le duc de Penthièvre pour son infortunée belle fille la princesse de Lamballe.

La particularité de la façade est de comporter de grands os de bovins incorporés aux rondins pour servir d'espaliers à la vigne comme cela se faisait dans la



La Chaumière aux coquillages
Cl. M. Henry



Décor de coquillages
Cl. M. Henry

province natale de la princesse. A l'intérieur, une grande surprise nous attend : toutes les parois de la rotonde, la corniche, la cheminée et son miroir, dans le respect des lignes de l'architecture, sont réalisées en coquillages. Coquilles Saint-Jacques ramassées sur les plages normandes, huîtres de Dieppe taillées en forme de feuilles de chêne, éclats de nacre enfoncés dans le plâtre frais par une pointe chauffée au rouge pour composer la voûte, moules et ormeaux simulant des fleurs de lys, coquillages exotiques dans des corbeilles de fruits et corail dans les guirlandes des draperies... Une prouesse technique assez étonnante stupidement mise à mal par les Prussiens en 1871 et habilement reconstituée. Un mobilier, nous précise-t-on, sculpté de faisceaux de roseaux, des canapés verts et des rideaux frangés de perles vertes et blanches complétait cet ensemble. Sur le côté on entrevoit un petit boudoir au plafond et aux murs peints d'arabesques délicates. Nous sommes sous le charme, pourtant nous ne verrons pas le négrillon automate sortir de la porte du placard pour tendre sa houppette parfumée à la princesse... Quel dommage !

Venons en à la **résidence du château** lui même. C'est au VIII^e siècle qu'on parle, au coeur des forêts de l'Yveline, à un carrefour de pistes forestières, d'un "manoir et hébergement" vraisemblablement rendez-vous de chasse.

Les premiers documents datent du XIV^e siècle. C'est un certain Jean Bernier prévôt des marchands, grand personnage de la cour de Charles V qui achète le manoir et le fait reconstruire sous forme d'un véritable château de plan triangulaire dont les fondations supportent encore l'édifice actuel. Son fils Guillaume Bernier, en 1364, échange son "châtel" avec Regnault d'Angennes. La famille d'Angennes le gardera jusqu'au XVII^e siècle. Au XV^e siècle la place est assiégée par les Anglais. Les Français auront beaucoup de mal à la reprendre. A cette époque le château était entouré de douves, avec des murailles de briques, trois tourelles et en avant une grosse tour timbrée aux armoiries d'Angennes qui subsiste encore.

En 1547 François I^{er} miné par la maladie s'y arrêta et s'y fixa. Il y fit venir le dauphin. Il y mourut dans un des appartements disparus depuis.

En 1556 Jacques d'Angennes fit remanier le château. Une salle du rez-de-chaussée avec des murs de trois mètres cinquante d'épaisseur en garde la trace.

François II puis tous les rois de France séjournèrent plus ou moins longtemps à Rambouillet.

Louis XIII érigea la terre en marquisat pour Charles d'Angennes qui avait épousé Catherine de Vivonne mieux connue sous le nom de marquise de Rambouillet réputée pour avoir fait jaillir une cascade des branches d'un chêne. Son gendre, le duc de Montansier, fera creuser un canal.

A la fin du XVII^e siècle le domaine fut vendu à Fleuriau d'Armenonville, directeur des Finances, qui transforma complètement le parc, le peuplant de statues.

Louis XIV aimait établir ses fils près de lui, le grand Dauphin à Meudon, le duc du Maine à Sceaux ; il décida d'installer son plus jeune fils légitimé, le comte de Toulouse à Rambouillet. Celui-ci ajouta au château deux ailes en retour dont l'une vint rejoindre la grosse tour du XV^e siècle. Les travaux furent exécutés par Robert de Cotte. Le comte s'employa aussi à faire redessiner les canaux. Il accueillit ici toute la cour.

En 1723 le comte de Toulouse épousait Marie-Victoire-Sophie de Noailles. Elle y attira Louis XV. On fit doubler l'aile ouest du côté du parc, créant les appartements d'assemblée qui ont conservé leurs boiseries malheureusement décapées.

Louis XV venait à Rambouillet avec ses maîtresses, menait de grandes chasses à courre et faisait préparer de plantureux repas. Le château s'enrichit de motifs rocaille. On y cultiva le goût du confort. Les poêles de faïence se multiplièrent.

Nous entrons dans les appartements aménagés pour le comte de Toulouse. Plusieurs motifs, dont les initiales du

prénom de sa femme (M.S.V.) en témoignent. Ce sont des pièces agréables à vivre.

Nous sommes ici dans le **salon dit Louis XV**. Au mur, de belles tapisseries : Psyché et l'Amour, plusieurs sujets des fables de la Fontaine. Quelques très belles consoles que met en valeur un riche tapis persan.

Dans le **salon suivant**, un mobilier typiquement Louis XV, plusieurs lampes en porcelaine de Sèvres et un trumeau remarquable présentant les quatre saisons.

Lorsque notre duc de Penthièvre hérite de la demeure, il y apporte de nombreux embellissements dont une salle de bains habillée de carreaux de Delft à dessins bleus. Il y prévoit aussi un petit oratoire qui retient notre attention, mais qui a été refait à l'époque de Napoléon.

Nous avons vu que Louis XVI achète le château à son cousin. Il se contente d'ajouter juste une façade aux communs pour se consacrer essentiellement à la laiterie et à son environnement.



Salle de bains
Cl. M. Henry

Rambouillet fut morcelé par la révolution, les tapisseries et les meubles vendus, les bâtiments convertis en prisons, les jardins en pâtures.

Napoléon voulut remettre le château en état, il s'adressa à un architecte médiocre, Trepsat qui proposa de tout reconstruire. Napoléon s'y opposa. L'architecte profita d'une campagne de l'empereur pour abattre l'aile Est sous prétexte d'agrandir la cour. Cette initiative signa son congé. En revanche Napoléon fit faire des aménagements intérieurs, en particulier une **salle de bains** décorée par Vasserot et Godard en style pompéin, meublée en style empire avec une pendule notable, une balance symbolisant la justice, des médaillons représentant les villes d'Europe, autant de décors un peu inattendus dans une salle d'eau...

Nous pénétrons dans la **salle à manger de l'empereur**, deux tapisseries retiennent notre attention : les nouvelles Indes sur des cartons de Desportes. Un magnifique tapis de soixante-dix mètres carrés enrichit la pièce.

Nous sortons dans le **parc**. Sur l'une des façades un long balcon de ferronnerie est à l'origine d'une anecdote cocasse : Napoléon trouvant son appartement éloigné de celui de l'impératrice fit ériger ce balcon pour la rejoindre en toute discrétion.

Sensible à l'harmonie de la nature il fit planter **l'avenue des cyprès chauves**, rappel de la douce Louisiane. Il aménagea aussi plusieurs îles boisées : île aux roches, île aux colonnes, île aux festins, lieux favoris pour les fêtes à sujets mythologiques.

En 1815 Napoléon revint à Rambouillet suivi de Blücher et ses troupes qui firent les pires dégâts.

Louis XVIII fréquenta Rambouillet où il suivait les chasses en calèche.

Charles X voulut remanier le château pour l'agrandir. Il avait prévu de démolir la tour sud et de doubler le corps de logis. Le projet ne fut pas exécuté. C'est pour cette raison que la façade classique n'est pas dans l'axe de la demeure. C'est à Rambouillet que Charles X abdiqua en faveur de son petit fils le duc de Bordeaux.

Louis-Philippe laissa la demeure à l'abandon. On songea même à démolir les bâtiments.

C'est la ligne de chemin de fer Paris-Chartres qui passe par Rambouillet, inaugurée en 1849, qui sauva le château. On ouvrit des restaurants, on organisa des promenades en barque.

Napoléon III y revint pour chasser.

Jules Grevy reçut chichement ses invités à la faisanderie. Sadi Carnot blessa à la chasse le général Brugère. Il mit sa maladresse sur le compte d'un garde qu'il fit grassement



Salle à Manger de l'empereur
Cli. M. Henry

dédommager. Félix Faure y organisa des réceptions fameuses. Deschanel y donna sa démission.

Le château se réveilla à la libération lorsque le Général De Gaulle y ordonna la marche de la division Leclerc sur Paris.

Vincent Auriol et René Coty y firent de nombreux séjours. Madame Coty y mourut.

de Gaulle y revint en 1959 et depuis, Rambouillet se réveille épisodiquement.

Il fait froid et nous commençons à être fatigués. Nous suivons pourtant notre conférencière qui veut nous présenter quelques sculptures dans le parc en évoquant la mythologie attachée à chaque groupe :

Alphée et Aréthuse : le dieu-fleuve Alphée ayant vu Aréthuse, nymphe d'Artémis, se baigner, en tombe amoureux et la poursuit ; mais la déesse change la nymphe en fontaine et Alphée se transforme en fleuve pour la rejoindre.



Alphée et Aréthuse - Cl. M. Henry

Esculape, fils d'Apollon et de la nymphe Coronis. Son père le confie au centaure Chiron qui lui enseigne la médecine. Il ne se contente pas de guérir les malades, il ressuscite aussi les morts. Inquiet de ce renversement de l'ordre de la nature, Zeus le foudroie. Son culte se répandit dans toute la Grèce autour des sanctuaires dont le plus célèbre était à Epidaure. Il a eu une fille Hygie déesse de la santé, d'où l'origine du mot hygiène.

Micheline Henry

IMAGES DU PASSE



Garapon

Vierge à l'enfant
gravure de G. Garapon
Cette statue, d'origine inconnue, orne la maison qui fait l'angle
de la rue du Dr Berger et de la rue des Ecoles

EPHEMERIDES

1996

DECEMBRE Décision de la municipalité de maintenir sur place le cinéma Trianon. Vote à l'unanimité pour l'acquisition du bâtiment.

1997

FEVRIER Création de l'association de quartier Sceaux-les-Blagis dont le siège est situé au C.S.C.B. 21 rue du Docteur Roux.

MARS Création d'un espace de jeux pour les enfants au Parc de Sceaux. Début de la première tranche des travaux

C.S.C.B. Début des travaux de rénovation et d'agrandissement des locaux.

22 MARS - 13 AVRIL Exposition par les Amis de Sceaux et la bibliothèque consacrée au "Petit Château : Trois siècles d'histoire".

Ouverture du portail du Petit Château qui donne accès aux espaces rénovés du Domaine de Sceaux

Décès de Madame Sylvie Osorio Robin, conservateur au Musée de l'Ile de France.

AVRIL Aux Blagis, ouverture d'un espace de jeux pour enfants à proximité du groupe scolaire

26 - 27 AVRIL A l'orangerie du Domaine de Sceaux grande manifestation philatélique régionale.

- MAI Exposition "Si les Blagis m'étaient contés..." à la Résidence des personnes âgées "Les Imbergères" puis à la maison de retraite Marguerite Renaudin.
- JUIN 25 MAI - 1ER JUIN, élections législatives
- AOUT Violents orages.
Seconde tranche de la rue Houdan Piétonnière.
- SEPTEMBRE Ouverture de deux classes supplémentaires à l'école du Centre.
- OCTOBRE - 11 OCTOBRE, émission d'un timbre "Domaine de Sceaux, à l'orangerie du Château
Fermeture du G 40 (supérette tenue par Monsieur et Madame Serron - (Accidentellement Codec) - Dès 1935, la famille Serron y tenait une épicerie -
- NOVEMBRE Décès de Monsieur Erwin Guldner, maire de Sceaux de 1959 à 1983.
- DECEMBRE Nouveaux locaux au C.S.C.B. agrandissement et innovation.
17e Foire aux Santons.
Installation du C.A.U.E. 92 dans le Petit Château rénové. Début des travaux entrepris dans les jardins.
Dans le jardin de la Ménagerie, la statue qui représente "La Pudeur résistant à l'amour" oeuvre de François Jouffroy, mise en dépôt au Musée de l'Ile de France par le Musée du Louvre, est retirée de son emplacement près de la rue de Seignelay après dégradation due aux intempéries ou à la pollution.

1 9 9 8

JANVIER C.A.U.E. Inauguration de la Galerie du Petit Château (2000 m² de surface pour les expositions temporaires).

MARS Exposition "100 dessus de Sceaux" à la Bibliothèque. Vues aériennes de la ville de Sceaux. 1926-1996.

Elections cantonales 15 et 22 mars. Monsieur Philippe Laurent élu conseiller général des Hauts de Seine.

27 MARS décès de Monsieur André Herzog, Conseiller municipal 1977 - 1995.

AVRIL Mise en place d'une collecte sélective des déchets ménagers et des emballages recyclables.

JUIN Madame Odette de Loustal-Croux reçoit l'insigne de chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur. à l'hôtel de ville de Châtenay des mains de Monsieur Siffredi, maire.

AOUT Fin de l'aménagement du quartier piétonnier des Blagis.

Création d'une piste de roller dans le jardin de la Ménagerie.

OCTOBRE Célébration par les associations scéniques du bicentenaire du mariage de Bernadotte et de Désirée Clary à Sceaux.

RAPPORT D'ACTIVITES DES AMIS DE SCEAUX

ASSEMBLEE GENERALE DU 28 MARS 1998

Lors de l'Assemblée générale de 1997 après la présentation de l'exposition concernant l'histoire du Petit Château, nous avons écouté l'exposé de M. Viel, directeur des Espaces Verts, qui nous avait présenté les projets de rénovation du jardin aménagé au début du XVIII^e pour les enfants de la duchesse du Maine. Une année est passée. Je pense que vous êtes nombreux à avoir pris, depuis l'automne, le chemin du parc par la nouvelle entrée sur la rue du Docteur Berger et que vous avez admiré les nouveaux aménagements. Les talus engazonnés qui bordent le canal, l'allée qui le surplombe plantée de charmes et d'ifs taillés, font un superbe ensemble, et l'on a du fond de cette allée, une vue magnifique sur la façade arrière du Petit Château. En outre, quelques élagages des arbres qui bordent le parc de l'autre côté du canal permettent désormais une belle échappée sur les jets d'eau du Grand Château et sur le Grand Canal.

PUBLICATION DU TEXTE D'AUGUSTE PANTHIER, professeur d'histoire au Lycée Lakanal, ancien secrétaire général de notre Société.

L'exposition ayant rencontré un réel succès, la décision a été prise par les membres du Conseil d'administration de publier ce texte, resté inédit. Il retrace l'histoire de ce bâtiment depuis la ferme originelle jusqu'à 1945. Il paraîtra sous forme d'un numéro hors-série de notre bulletin n°14. Nous avons obtenu l'accord des héritiers. C'est un texte important, écrit sur un ton humoristique, qui sera accompagné d'une préface de Renée Lemaître présentant l'auteur qu'elle a connu dans son enfance (du reste, quelques personnes à Sceaux l'ont eu comme professeur).

Il sera suivi d'un glossaire, patiemment élaboré par Micheline Henry, expliquant les termes juridiques vieillies, ainsi que les noms de tissus et de meubles anciens.

LE BULLETIN N° 14

Comme toujours, une grande partie de nos efforts ont été consacrés cette année au bulletin n° 14 que nous avons le plaisir de vous distribuer aujourd'hui.

L'article premier consacré à la famille Berger, a été écrit par Catherine Pernot, petite-nièce du Docteur Berger. Paul Berger était le fils d'un pasteur installé à Paris, rive gauche au XIX^e siècle. Avec ses frères et sa soeur Lydie, il venait passer la belle saison à Sceaux, louant le Petit Château à la marquise de Trévise. La famille Berger est donc restée à Sceaux pendant trente cinq ans, et avait noué des liens amicaux avec les Scéens au point que la municipalité a décidé, après la mort du docteur, (qui était chirurgien et membre de l'académie de médecine) de donner son nom à la rue qui descend devant le Petit Château. Article d'autant plus intéressant que tous les membres de cette famille, comme vous le verrez, ont montré des qualités intellectuelles et morales hors du commun.

L'article n° 2 raconte l'histoire des Quatre châteaux du Plessis. Il a été rédigé par Micheline Henry à la suite d'une visite faite sous sa houlette au mois de juin 1997. Deux de ces châteaux ont été démolis. Mais il est d'autant plus intéressant de connaître leur histoire, et par là même, l'histoire d'une commune très proche qui a connu une autre célébrité que celle des guinguettes. Je pense notamment aux Montesquiou d'Artagnan au XVIII^e siècle, et à la famille de l'imprimeur Louis Hachette au XIX^e siècle.

L'article n° 3 fait revivre la duchesse d'Orléans.

Françoise Flot a accepté de recréer la vie de cette femme dont le souvenir à Sceaux est presque totalement éclipsé par celui de la duchesse du Maine, mais qui était la fille du duc de Penthièvre et l'épouse de Philippe-Egalité, guillotiné en 1793. Elle devint l'héritière du domaine de Sceaux à la mort de son père, mais y passa très peu de temps. Advieille rapporte tout de même un fait qui l'inscrit dans notre mémoire ; à la requête des notables de l'époque révolutionnaire, elle accepta de démolir un morceau de parc en forme de demi-lune sur laquelle se trouvait une statue de Diane, qui occupait la partie

centrale de la route qui est maintenant l'avenue Franklin-Roosevelt et qui gênait la circulation.

Contrairement à sa belle-soeur, la princesse de Lamballe, la duchesse d'Orléans survécut à la Révolution, fut exilée longtemps en Espagne. Mère de Louis-Philippe, le contexte historique dans lequel elle a vécu fut si riche et si mouvementé qu'il compense le manque de caractère du personnage.

L'article n° 4 concerne l'histoire de l'Amiral Tchitchagoff.

Edmée de la Grandière, par ses recherches rigoureuses, satisfait notre curiosité au sujet de cet amiral issu d'une noble famille de militaires de l'époque de l'impératrice Catherine. Ministre de la Marine sous le tsar Alexandre Ier, il se heurta à Koutousov lors de la campagne de Russie, et finit par s'exiler loin de son pays. Il devint propriétaire à Sceaux en achetant la maison actuellement occupée par le Gaz de France et est enterré avec deux membres de sa famille dans le cimetière communal.

5ème article.

Enfin pour terminer un compte rendu de notre visite à l'exposition du Musée Carnavalet, en 1996, "les Russes à Paris au XIX^e siècle".

Agréablement présenté et bien illustré, il nous remémore l'histoire des relations franco-russes après la défaite napoléonienne, et les nombreux échanges sur le plan politique et culturel entre nos deux pays.

* * *

*

ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

Le nombre d'adhérents ne varie pas beaucoup. Nous perdons chaque année quelques personnes qui prennent leur retraite et sont amenées à quitter Sceaux, ou qui hélas, décèdent. Mais de nouveaux adhérents se manifestent tous les ans, ce qui est un encouragement pour nous.

Lors de nos permanences du samedi, nous donnons régulièrement des renseignements, aidons aux recherches, montrons nos documents ; nous vendons nos bulletins et nos

diverses brochures souvent d'ailleurs à des personnes étrangères à la ville, mais dont la famille a séjourné ou habité Sceaux autrefois. Parfois aussi, des jeunes ou des étudiants viennent s'informer sur des sujets divers. Notre fonds est en grande partie classé et nous nous efforçons de répondre à toutes les questions. Par exemple, deux journalistes anglais de la BBC sont passés l'an dernier. Ils préparaient un téléfilm sur le mathématicien Cauchy, et nous ont acheté le bulletin sur le cimetière.

A l'occasion de la célébration du bicentenaire du mariage de Bernadotte à Sceaux avec Désirée Clary, l'association le Coeur de Sceaux et la municipalité préparent une exposition ainsi qu'une manifestation évoquant ce mariage, pour le mois d'octobre.

Anne-Marie Valot, membre de notre bureau a participé activement à cette préparation.

NOS VISITES

Visites que nous avons effectuées en groupe dans le courant de l'année 1997.

Au mois d'avril, visite du Palais Royal où vécut la duchesse d'Orléans. Une bonne trentaine d'entre-nous a pu visiter la partie du palais occupée par le Conseil d'Etat, guidés par une conférencière.

Au mois de juin, visite du centre historique du Plessis-Robinson sous la houlette de Micheline Henry.

Enfin, au mois d'octobre nous visitons le château de Rambouillet, qui fut la propriété du duc de Penthièvre avant d'être acheté par Louis XVI pour Marie-Antoinette. Nous avons traversé le parc pour admirer la chaumière aux coquillages et la laiterie, et le compte-rendu de cette visite sera publié dans le bulletin n° 15. Après la visite, une trentaine d'entre-nous se retrouvaient au restaurant pour un sympathique déjeuner à l'Auberge "A la Biche". Ensuite nous avons flané dans le centre ville et découvert le jardin du "Roi de Rome", endroit charmant récemment réaménagé.

ARTICLES PUBLIES DANS SCEAUX-MAGAZINE

Je veux parler enfin des textes publiés dans Sceaux-Magazine, chaque mois depuis le mois de novembre, sous le titre "Petite Chronique du Temps Passé". C'est Germaine Pélegrin, chargée du patrimoine au conseil municipal, et de ce fait, membre de droit de notre conseil d'administration, qui nous a demandé de proposer un choix de textes pour faire partager aux scéens le résultat de nos recherches ou les richesses de notre Fonds local. Il a été décidé de publier cette année 1997-1998 une série de textes sur sept mois, afin de créer une attente dans le public. Cette série, commencée au mois de novembre, s'arrêtera avec le bulletin du mois de mai.1998. Nous avons accepté de renouveler l'expérience l'an prochain, bien que le choix de ces textes ne soit pas très facile.

* * *

Jacqueline Combarous

IN MEMORIAM

Monsieur Paul Hartmann (1913-1998)

M. Paul Hartmann que les Scéens voyaient parcourir les rues de notre ville sur une bicyclette antique qui donnait à sa silhouette une allure hors du temps, nous a quittés aux derniers jours du printemps 1998.

Installé à Sceaux voici une quinzaine d'années pour sa retraite, il avait d'abord enseigné en Indochine après la guerre, puis avait terminé sa carrière professionnelle au Maroc.

L'inactivité n'étant pas sa caractéristique, et s'étant pris de passion pour les archives, il s'est intéressé très vite à l'histoire de l'église Saint Jean-baptiste sur laquelle il a publié quatre forts volumes (1) de recherches et de notes grâce auxquelles Mme Mady Aries, alors conservateur au Musée de l'Ile de France, publiera une histoire de l'église en 1993. Ses travaux le porteront ensuite à étudier les vitraux de Hirsch à Sceaux et ailleurs.

Sa disparition fut aussi discrète que sa vie.

Nous déplorons aussi la disparition de :

- M. Guy Brault, fidèle adhérent de notre association.
- Mme Eliane Deillon, épouse de M. André Deillon, maire de Sceaux de 1936 à 1944.
- M. Guy Suant, adhérent de longue date.
- M. Jean Jacquart. Président de la Fédération des sociétés historiques et archéologiques d'Ile de France.*

(1) Ces volumes peuvent être consultés au fonds local à la Bibliothèque Municipale lors des permanences.

* Nous publierons dans le prochain bulletin un rappel de son action.

LES AMIS DE SCEAUX

SOCIETE D'HISTOIRE LOCALE FONDEE EN 1924

EXTRAIT DES STATUTS

ARTICLE II

La Société Les Amis de Sceaux a pour objet de rechercher, de recueillir, d'inventorier tous documents, témoignages, souvenirs concernant la ville de Sceaux et sa région et de les mettre à la disposition du public.

La Société se propose d'organiser des conférences, promenades et visites, des expositions, des spectacles, etc ... Elle pourra publier les communications qui auront été faites aux assemblées, les travaux de ses membres, sous forme de bulletins, livres, enregistrements, reproductions, etc ...

ISSN / 0758 - 8151
Directrice de publication : Thérèse PILA
Impression : Bibliothèque municipale
7 rue Honoré de Balzac
92330 SCEAUX

BULLETIN D'ADHESION AUX AMIS DE SCEAUX

Bibliothèque municipale, 7 rue Honoré de Balzac - 92330 SCEAUX

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

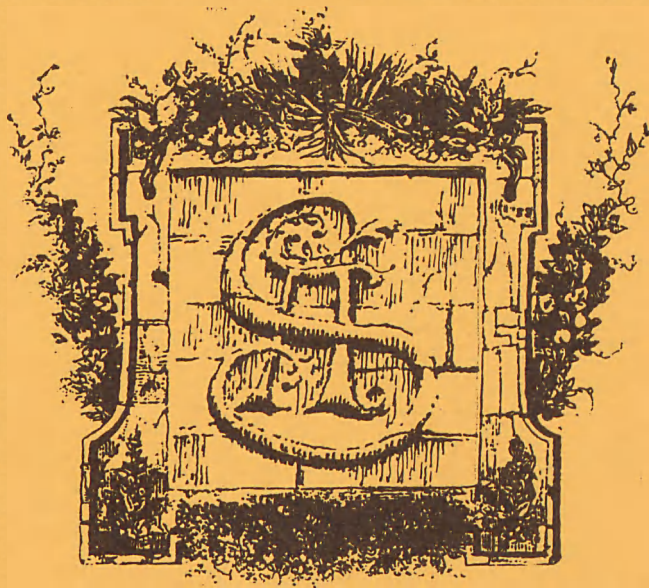
Profession : _____

MEMBRE ACTIF : 100 F
140 F

MEMBRE BIENFAITEUR
A PARTIR DE 200 F

Facultatif :

- Souhaite participer aux recherches sur l'histoire locale	OUI	NON
- Peut communiquer des documents ou répondre à une interview	OUI	NON



Dessin de Chapuy, lithographie par J. Arnout figurant
sur le plan topographique de la ville de Sceaux
dressé par A. Troufillot, géomètre, en 1863.